

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) alerte sur la hausse préoccupante du chômage

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) publie son analyse de l'état du marché du travail en France. Elle souligne la dualisation persistante du marché du travail entre emplois stables et emplois précaires, au détriment des plus fragiles, dans un contexte d'arrêt de la progression du taux d'emploi et de dégradation de l'emploi salarié. SNC formule des propositions pour mesurer et soutenir l'emploi stable. L'association alerte sur la hausse préoccupante du chômage et continue de prôner le recours à l'accompagnement individualisé, qu'elle pratique depuis 40 ans, comme levier déterminant de retour à l'emploi.

Les constats

Un taux d'emploi insuffisant qui ne progresse plus

Le taux d'emploi des personnes en âge de travailler s'établit à 69% à la fin du premier semestre 2026. Ce taux est inférieur à la moyenne européenne (70,5%). En progression régulière jusqu'au début 2025 (66,8 % en 2019, 68,7 % en 2022, 69,1% en 2024), il est depuis en légère baisse en raison de la diminution des effectifs salariés et de la croissance du chômage. La forte augmentation du nombre de jeunes (15 à 29 ans) ni en études, ni en emploi et ni en formation (NEET) contribue à cette baisse.

Une dégradation de l'emploi salarié

Depuis avril 2024, l'emploi salarié du secteur privé est orienté à la baisse. D'avril 2024 à juillet 2026, le nombre de salariés a ainsi diminué de 128 000 dont 80 000 sur les seuls douze derniers mois. Cette baisse touche désormais tous les grands secteurs économiques. Seule la fonction publique reste en croissance (+14 000). En parallèle, le nombre de non-salariés continue de progresser (+120 000 en un an). Près de la moitié d'entre eux (1,7million fin 2025) relèvent désormais du régime de la micro-entreprise.

Une hausse préoccupante du chômage

À la fin du premier semestre 2026, l'INSEE estime à 2 677 000 le nombre de chômeurs. Après une baisse de 900 000 entre la mi-2015 et le premier trimestre 2023, le nombre de chômeurs a augmenté de 452 000, dont 261 000 sur les douze derniers mois. Le taux de chômage est ainsi passé de 7,2 % à 8,3 %, alors qu'il est resté stable, à 6 % en moyenne, dans l'Union européenne. 25 %, des chômeurs, soit 671 000 personnes, sont en situation de chômage de longue durée (plus d'un an).

Plus de 1,8 million de personnes dans le « halo autour du chômage » et 2,3 millions de travailleurs pauvres

Le nombre de personnes considérées comme inactives (ni en emploi ni au chômage) mais souhaitant travailler s'élève à 1 865 000 à la fin du premier semestre 2026. Ce « halo autour du chômage » met en évidence des situations de découragement, de démotivation et/ou d'éloignement durable du marché du travail.

Par ailleurs, la France compte 2,3 millions de travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté en 2026 (environ 1 700 000 salariés et 600 000 indépendants) et 1 300 000 actifs en sous-emploi (temps partiel subi).

Femmes, jeunes, moins qualifiés, seniors : des publics fragilisés identifiés

Les personnes concernées par le halo autour du chômage et le sous-emploi présentent des caractéristiques similaires : une majorité de femmes ; un niveau de qualification plus faible ; une population plus jeune. Par ailleurs, à l'approche de la retraite, près d'un senior sur deux n'est déjà plus en emploi et le chômage de longue durée concerne particulièrement les 50 ans et plus (ancienneté moyenne de 25 mois).

Les propositions de SNC

Mesurer la qualité de l'emploi grâce à l'indicateur du « taux d'emploi stable »

En 2024, 84 % des embauches dans le secteur privé ont été réalisées en CDD.

SNC propose de compléter le taux d'emploi par un indicateur plus qualitatif : le « taux d'emploi stable », excluant les formes d'emploi les plus précaires (dont le temps partiel subi).

Cet indicateur pourra appuyer des réponses structurelles en faveur du développement des contrats à durée indéterminée, y compris dans des secteurs recourant fortement à des formes d'emploi discontinues (intérim, intermittence). À mi 2026, le taux d'emploi stable peut être estimé à près de 62 % (69 % pour le taux d'emploi).

Booster l'emploi des jeunes et des seniors

SNC propose de consolider la politique de soutien à l'apprentissage des jeunes en réservant les aides publiques aux entreprises qui embauchent durablement à l'issue des contrats. S'agissant des personnes de plus de 55 ans, SNC suggère de développer des dispositifs incitatifs à l'embauche.

Lutter contre le chômage de longue durée

Les situations de chômage de longue durée produisent des effets délétères sur l'employabilité, la santé et les conditions de vie des personnes sans emploi. SNC encourage et soutient la coopération entre les partenaires institutionnels, associatifs et de l'entreprise au niveau local, afin de favoriser le retour à l'emploi des personnes concernées.

Fluidifier et sécuriser les parcours, renforcer les passerelles vers l'emploi

SNC invite à sécuriser, simplifier et accélérer les transitions professionnelles. Dans le cadre d'accompagnements renforcés et d'entretiens plus fréquents, l'association propose de systématiser le recours à des formations courtes qualifiantes ou de reconversion, en lien avec les besoins locaux du marché du travail et les aspirations des personnes concernées.

Proposer un accompagnement individualisé, levier déterminant du retour à l'emploi

L'isolement du demandeur d'emploi justifie un accompagnement individualisé, régulier et de proximité, fondé sur l'écoute, le conseil et le soutien moral. Si cette mission dépasse le seul cadre des politiques publiques, elle constitue le cœur de l'action d'associations engagées comme Solidarités Nouvelles face au Chômage, qui pratique cet accompagnement avec succès depuis plus de 40 ans.

> Découvrez la note complète, rédigée par SNC

> Découvrez la synthèse de la note, en 6 points clés

CONTACT PRESSE :

Céline Settimelli, déléguée générale

celine.settimelli@snc.asso.fr | 01 42 47 13 40 | snc.asso.fr

Suivez SNC sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

L'association SNC, reconnue d'intérêt général, accompagne les personnes sans emploi, quelle que soit leur situation. Assuré sur l'ensemble du territoire métropolitain par des binômes de bénévoles formés, ce soutien gratuit dure aussi longtemps que nécessaire, en fonction des besoins des chercheurs et chercheuses d'emploi. En 40 ans, SNC a aidé près de 100 000 personnes. SNC a aussi pour mission de participer au débat citoyen et de faire connaître à l'opinion publique et aux décideurs la réalité vécue par les personnes au chômage.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.snc.asso.fr